



## LEÇON

Années scolaires: 5<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

Au sujet de l'auteur : HabiloMédias

# Introduction à la cyberintimidation, avatars et identité



Cette leçon fait partie de *Utiliser, comprendre et créer : Un cadre de littératie numérique pour les écoles canadiennes* : <http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/cadre-de-litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique>.

## Aperçu

---

Les médias numériques excluant un grand nombre des éléments qui pourraient inciter à ressentir de l'empathie; ainsi, il est parfois difficile pour les enfants de ne pas perdre de vue que les conversations qu'ils entretiennent en ligne s'adressent bien à des personnes réelles – avec des émotions réelles.

Cette leçon donne l'occasion aux élèves d'explorer ce concept, et de discuter de l'importance de l'empathie et du bon sens lorsqu'ils interagissent en ligne.

## Objectifs visés

---

À l'issue de cette leçon, les élèves seront capables de :

- Comprendre les différences perceptives qui existent entre le monde virtuel et le monde physique;
- Faire prendre conscience aux élèves que les témoins détiennent un rôle clé dans la dynamique de cyberintimidation;
- Repérer en quoi les caractéristiques d'une conversation en ligne peuvent conduire à des comportements inappropriés ou agressifs;
- Comprendre le rôle crucial des témoins dans l'issue de l'intimidation (dans le monde physique et dans le monde virtuel);
- Se représenter l'impact de la cyberintimidation sur la personne ciblée;
- Avoir les réactions appropriées face à une situation de cyberintimidation, qu'ils en soient témoins ou victimes;
- Énoncer les règles d'une bonne citoyenneté numérique.



## Préparation/Documents

---

- Lire le document d'information sur la cyberintimidation.
- Distribuer aux parents ou tuteurs (via courriel ou remise par les élèves) la fiche-conseils *Réagir à la cyberintimidation : un guide pour les parents* et le document d'information *Conseils pour éviter les conflits en ligne*.
- Distribuer aux élèves le document *Que faire si quelqu'un est méchant envers toi en ligne*.
- Imprimer et découper le modèle de masque.
- Rassembler les fournitures artistiques nécessaires pour l'activité portant sur les masques et les avatars.

## Déroulement suggéré

---

### Reconnaître les indices émotionnels

Pour commencer, dites aux élèves qu'ils vont jouer à un jeu dramatique. À tour de rôle, les élèves viennent à l'avant de la classe; chaque élève se fait donner un mot, qui doit lui servir de réponse à toutes les questions – sans sourire, ni rire. Le reste de la classe (avec votre aide, au besoin) lui pose n'importe quelle question dans l'espoir de le faire sourire ou rire.

Pour que le jeu fonctionne, les mots et les questions doivent être aussi drôles que possibles. Voici quelques suggestions de mots et de questions :

**Mots drôles :** Orang-outan, karaoké, onomatopée, badaboum, cha-cha-cha, entourloupette, brouhaha, macadam, cafouillage.

**Questions drôles :** Quel est le deuxième prénom de ta mère? Qu'as-tu mangé pour déjeuner ce matin? Quel métier feras-tu plus tard? Quelle est la taille de tes chaussures? Qu'est-ce que tu aimes manger sur tes crêpes? Qu'est-ce que tu cries quand tu veux appeler ton chien?

Lorsque deux ou trois élèves sont passés, faites une pause et demandez à ces élèves comment ils se sont sentis de ne pouvoir ni sourire, ni rire. À quoi pensaient-ils ou que faisaient-ils pour s'en empêcher? Quels muscles forçaient-ils? Essayaient-ils de parler de manière différente (plus lentement, plus doucement, en prenant le temps de respirer avant de parler, etc.)? Ensuite, demandez au reste de la classe ce qui indiquait que la personne était sur le point de sourire ou de rire. Quels indices se manifestaient dans son visage ou sa voix? Est-ce que la personne se tenait de manière différente ou faisait des mouvements inhabituels (battre les pieds, hausser les épaules, etc.)?

Maintenant, remettez à l'élève qui se trouve à l'avant de la classe le masque que vous avez découpé à partir du modèle. Demandez-lui de tenir le masque devant son visage et de continuer à jouer au jeu. Après quelques questions, demandez-lui ce que le masque a changé au jeu. Posez la même question au reste de la classe. Lui était-il plus facile de s'empêcher de rire étant donné que personne ne pouvait le ou la voir sourire? Était-il plus difficile pour la classe de faire rire l'élève étant donné que personne ne voyait son visage?

Maintenant, dites à l'élève à l'avant de la classe qu'au lieu de dire le mot, il ou elle peut l'écrire au tableau. Après quelques questions, demandez-lui ce que cela a changé au jeu. Posez la même question au reste de la classe. Il y a



de fortes chances que le jeu ne comportait plus de véritable défi (éviter de sourire ou rire), car le processus était moins rapide, l'élève n'avait plus à prononcer le mot drôle et pouvait tourner le dos à la classe pour l'écrire.

### Les avatars en ligne

Maintenant, écrivez le mot « AVATAR » au tableau.

Posez les questions suivantes aux élèves :

- Est-ce que quelqu'un connaît la signification de ce mot? (*Dans les environnements en ligne, un avatar est une image numérique virtuelle qui représente une personne – une identité en ligne*).
- Est-ce que certains d'entre vous utilisent des avatars quand vous communiquez en ligne? (*De nombreux élèves utilisent des avatars dans les jeux et les mondes virtuels comme Fantage, Moshimonsters ou Club Penguin*).
- Y a-t-il aussi des avatars dans d'autres environnements en ligne? (*De nombreux jeunes élèves sont aussi actifs sur les réseaux sociaux : un tiers des élèves de ce niveau ont un compte Facebook. Faites remarquer que même sans être un avatar à trois dimensions, comme dans les jeux mentionnés ci-dessus, un profil dans un réseau social est un type d'avatar, parce qu'il permet de parler aux autres en ligne d'une certaine façon, et c'est ainsi que les autres nous voient en ligne*).

Lisez la citation suivante, provenant d'un garçon de 10 ans :

[Sur] Internet, on s'en permet beaucoup plus qu'en personne. Je ne connais pas beaucoup de monde qui oseraient s'approcher de quelqu'un pour lui dire « je te déteste, tu es laid ». Mais sur Internet, on ne voit pas le visage des autres et les autres ne nous voient pas. On n'a pas besoin de les regarder dans les yeux et on ne voit pas s'ils ont de la peine.

Demandez aux élèves s'il est possible de blesser les sentiments de quelqu'un *sans le savoir* au cours d'une interaction en ligne. (*Tout comme il était de plus en plus difficile de déterminer si l'élève dans le jeu était sur le point de rire, il est difficile, lors d'une interaction en ligne, de déterminer si on a blessé l'autre personne*). Expliquez que cela ne signifie pas que l'autre personne n'est pas blessée – c'est quand même une personne qui se trouve de l'autre côté de l'écran. Et parfois, la vitesse à laquelle nous envoyons des messages en ligne indique que nous ne réfléchissons pas toujours aux conséquences de nos paroles.

### La gestion des conflits en ligne

Rappelez aux élèves comment le jeu d'improvisation a changé lorsque l'élève a pu porter un masque ou écrire ses réponses au tableau. En gardant cette expérience à l'esprit, quelles sont les différences entre une interaction hors ligne et une interaction par l'entremise d'avatars? (*Nous ne pouvons pas entendre le ton de voix de l'autre ou voir le regard sur son visage ou son « langage corporel »*).

Invitez les élèves à former des groupes pour réfléchir aux façons de compenser le fait que nous ne pouvons ni voir, ni entendre les autres quand nous interagissons avec eux en ligne. Écrivez les deux questions de réflexion suivantes au tableau : *Que puis-je faire pour éviter de blesser les autres? Que puis-je faire si quelqu'un me fait du mal?* Circulez parmi les groupes pendant qu'ils travaillent et veillez à ce que tous les conseils proposés à la section « Éviter les



conflits en ligne » du document d'information sur la cyberintimidation soient mentionnés par au moins un groupe. Puis, invitez les groupes à partager leurs stratégies avec la classe et créez une liste de classe comportant des stratégies permettant de composer avec le fait que nous ne pouvons ni voir, ni entendre les autres en ligne.

Dites aux élèves qu'il arrive que des gens fassent exprès pour être méchants envers les autres en ligne, en partie parce qu'ils ne peuvent ni voir ni entendre l'autre personne à qui ils font du mal. Distribuez le document *Que faire si quelqu'un est méchant envers toi en ligne* et examinez-le avec la classe.

### **Activité d'évaluation**

Dites aux élèves de concevoir une affiche pour illustrer une des stratégies proposées dans la liste de classe. Accrochez les affiches dans la classe ou dans une zone achalandée de l'école.



## La cyberintimidation : une introduction destinée aux enseignants

---

### Qu'est-ce que la cyberintimidation?

Pour la plupart des jeunes, Internet c'est avant tout un lieu où développer des relations et si la majorité des interactions sociales sont positives, un nombre croissant de jeunes se servent de la technologie pour intimider et harceler les autres – un phénomène qui a pour nom « cyberintimidation ».

Le terme « cyberintimidation » n'est peut-être pas très juste. La définition traditionnelle de l'intimidation implique une inégalité de pouvoir ou de force entre l'intimidateur et la victime; or, plusieurs des actes que les adultes qualifient de cyberintimidation se produisent entre des personnes ayant plus ou moins le même statut. De plus, en matière de cyberintimidation, il est parfois difficile de distinguer clairement entre la cible et l'intimidateur. Enfin, une bonne partie des comportements abusifs observés dans les relations hors ligne peuvent aussi se produire dans l'espace virtuel et la technologie numérique peut même encourager ces comportements.

### Est-elle fréquente?

Une minorité significative d'élèves sont assez souvent victimes à la fois de méchanceté et de menaces en ligne : un peu plus du tiers déclarent que quelqu'un leur a dit quelque chose de méchant ou de cruel et un peu moins du tiers affirment que quelqu'un les a menacés en ligne en disant quelque chose comme « Je vais te planter » ou « Tu vas en baver ».<sup>1</sup>

### Rôles

Les personnes touchées par la cyberintimidation sont généralement considérées comme des auteurs, des victimes et des témoins. Mais la méchanceté est assez souvent réciproque. Il existe un important chevauchement entre les élèves qui sont méchants en ligne et ceux qui sont victimes de méchanceté<sup>2</sup>. De plus, il n'est pas inhabituel pour les deux parties d'un scénario de cyberintimidation de se considérer comme les victimes.

Une des difficultés qui se pose dans la lutte contre la cyberintimidation est que ce terme a peu de sens pour les jeunes. Pour les jeunes, ce que les adultes qualifient de cyberintimidation, c'est « se disputer », « commencer quelque chose » ou « faire un drame ».<sup>3</sup> Il s'agit souvent d'activités considérées comme des formes de cyberintimidation, telles que faire circuler des rumeurs ou exclure des camarades de son cercle social. Les garçons qualifient souvent ce qu'ils font en ligne – se faire passer pour une autre personne ou afficher des vidéos embarrassantes – de blagues et non d'intimidation.<sup>4</sup>

Il ne fait guère de doute que la cyberintimidation peut être traumatisante : un tiers des élèves qui ont été intimidés en ligne ont signalé des symptômes de dépression, un chiffre qui s'élève à près de la moitié pour ceux qui ont subi de

---

1 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

2 Ibid.

3 Marwich, Dre Alice, et Dre Danah Boyd. *The Drama! Teen Conflict, Gossip, and Bullying in Networked Publics*.

4 Ibid.



l'intimidation autant en ligne que hors ligne<sup>5</sup>. Malheureusement, les jeunes sous-estiment généralement la mesure dans laquelle la cyberintimidation peut être dommageable. Des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique ont découvert que bien que les jeunes croient que la plupart des comportements négatifs se produisant en ligne sont une blague, les élèves doivent être informés que cette « blague » peut avoir de graves répercussions<sup>6</sup>. La recherche de HabiloMédias intitulée *Jeunes Canadiens dans un monde branché* indique que la raison la plus commune donnée pour la méchanceté en ligne est « Je ne faisais que plaisanter », suivi de « La personne avait déjà dit quelque chose de méchant et de cruel à mon sujet » et de « La personne avait déjà dit quelque chose de méchant et de cruel au sujet de mon ami »<sup>7</sup>.

L'une des raisons voulant que la cyberintimidation soit plus dommageable que l'intimidation hors ligne est la présence potentielle de témoins ou de collaborateurs innombrables ou invisibles à la cyberintimidation, créant ainsi une situation dans laquelle les victimes ne sont pas certaines de qui sait quoi et de qui avoir peur. La technologie sert également à atteindre ces jeunes, leur permettant de harceler leurs victimes partout et en tout temps. Alors que ces situations devraient être signalées, il peut être difficile pour les jeunes de se manifester : comment peut-on signaler une attaque qui ne laisse pas de traces physiques? Les conséquences du signalement d'un cas de cyberintimidation seront-elles pires que l'intimidation elle-même? Les adultes veulent aider, mais bon nombre d'entre eux se sentent mal outillés pour traiter de l'intimidation dans un monde numérique.

Les recherches ont montré que les témoins d'intimidation peuvent être tout aussi importants que les cibles ou les auteurs<sup>8</sup>. Les témoins influencent la façon dont un incident se déroule et peuvent également subir des effets négatifs, lesquels sont semblables ou même pires que ceux que subit la victime<sup>9</sup>. La recherche *Jeunes Canadiens dans un monde branché* de HabiloMédias sur la cyberintimidation a révélé de bonnes et de mauvaises nouvelles sur la question. De nombreux jeunes témoins d'intimidation agissent, ce qui est une bonne nouvelle. Soixante-cinq pour cent des 5 436 élèves canadiens de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année que nous avons interrogés ont dit qu'ils avaient fait quelque chose pour aider une victime de méchanceté en ligne<sup>10</sup>.

Il ne fait aucun doute que les témoins puissent faire plus de mal que de bien, que ce soit en intimidant directement eux-mêmes, en encourageant l'auteur ou même en revictimisant la cible en partageant un message ou une vidéo intimidant. Il est également reconnu qu'en défendant une victime, les témoins *peuvent* faire une différence énorme et positive, mais pas dans toutes les situations. Il existe autant de cas où une intervention peut faire plus de mal que de bien à la victime, au témoin, ou aux deux, et les gens ont de nombreuses raisons valides de ne pas vouloir intervenir :

- **Peur d'être une victime.** Dire que tous les témoins devraient confronter l'auteur d'un geste d'intimidation n'est pas différent de suggérer que tous les témoins d'une agression devraient tenter d'y mettre un frein. En défendant une victime, surtout si vous êtes son *seul* défenseur, vous pouvez facilement devenir une victime, sans que votre action n'ait nécessairement un effet positif sur la situation.

5 Kessel Schneider, Shari, Lydia O'Donnell, Ann Stueve, et Robert W. S. Coulter « Cyberbullying, School Bullying, and Psychological Distress: A Regional Census of High School Students, » *American Journal of Public Health* (janvier 2012) 102:1, 171-177.

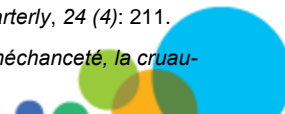
6 Bellett, Gerry. « Cyberbullying needs its own treatment strategies. » *The Vancouver Sun*, 13 avril 2012.

7 Steeves, Valerie. *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

8 Hawkins, D., Pepler, D. et Craig, W. (2001). Naturalistic observations of peer interventions in bullying. *Social Development*, 10, 512-527.

9 Rivers et al. Observing bullying at school: The mental health implications of witness status. *School Psychology Quarterly*, 24 (4): 211.

10 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.



- *Peur de perdre son statut social.* Même si une intervention ou un signalement ne fait pas du témoin une cible, la situation peut tout de même avoir des effets à long terme sur le statut social d'une jeune personne, soit en étant associée à la victime (les jeunes qui sont marginalisés parce qu'ils sont pauvres,<sup>11</sup> ont une déficience,<sup>12</sup> sont membres d'une minorité visible,<sup>13</sup> ou font partie de la communauté LGBT<sup>14</sup> sont beaucoup plus susceptibles d'être des victimes) ou en étant vue comme un « mouchard », les deux situations pouvant facilement faire des jeunes une cible d'intimidation.

*Peur d'aggraver la situation.* Les victimes et les témoins d'intimidation ont souvent peur que la situation s'aggrave en tenant tête à l'auteur ou en signalant l'intimidation à un parent ou à un enseignant. De nombreux jeunes ayant participé aux groupes de discussion pour l'étude *Jeunes Canadiens en 2012*<sup>15</sup> ont dit qu'ils hésitaient à signaler des cas d'intimidation aux enseignants parce qu'ils estiment que la situation s'envenimera, surtout dans les écoles où les enseignants sont tenus d'intervenir d'une certaine façon pour répondre aux plaintes en raison des politiques de « tolérance zéro » adoptées. Cette réticence est présente dans le sondage national *Jeunes Canadiens*, lequel démontre que les jeunes sont extrêmement hésitants à demander de l'aide aux enseignants, même si ces derniers sont une grande source d'information pour eux. Selon les conclusions de nos groupes de discussion, il est probable que les élèves aient peur de perdre le contrôle de la situation en impliquant les enseignants.<sup>16</sup>

Le principe voulant que les témoins ne causent pas de tort est un bon principe de base. En plus de ne pas participer à l'intimidation, les jeunes devraient être encouragés à penser de façon *éthique* à leurs responsabilités comme témoins. Plutôt que de suivre automatiquement une seule et même règle, les jeunes qui sont témoins de cyberintimidation devraient réfléchir aux conséquences possibles des différentes façons dont ils pourront réagir. Plutôt que de dire aux jeunes de signaler tous les cas d'intimidation dont ils sont témoins et d'intervenir chaque fois, nous pouvons leur apprendre à être des participants *actifs* de la situation, et à envisager différentes approches pour différentes situations, notamment :

- *documenter* le cas d'intimidation et, si cela semble faire plus de bien que de mal, le signaler;
- *réconforter* la victime et *offrir de l'aide* en privé (y compris de l'aide pour signaler le cas d'intimidation aux autorités : les victimes d'intimidation sont souvent réticentes à le signaler à des adultes)<sup>17</sup>;
- *assurer une médiation* entre la victime et l'auteur;
- *confronter* l'auteur, soit en privé ou en public. Si l'auteur est un ami, les jeunes peuvent montrer qu'ils désapprouvent son comportement en n'embarquant pas dans son jeu<sup>18</sup>.

11 Cross, E.J., R. Piggan, J. Vonkaenal-Platt et T. Douglas. (2012). *Virtual Violence II: Progress and Challenges in the Fight against Cyberbullying*. London: Beatbullying.

12 Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A., Ólafsson, K., ainsi que des membres du EU Kids Online Network (2011) 'EU Kids Online Final Report'.

13 Cross, E.J., R. Piggan, J. Vonkaenal-Platt et T. Douglas. (2012). *Virtual Violence II: Progress and Challenges in the Fight against Cyberbullying*. London: Beatbullying.

14 Hinduja, S., et Patchin, J. (2011) 'Cyberbullying Research Summary Factsheet: Bullying, Cyberbullying and Sexual Orientation'.

15 Dinham, Peter. "Kids Reluctant to Speak Up About Bullying, Bad Experiences." iTWire, 2 juin 2014.

16 Patchin, Justin W. "Empower Bystanders to Improve School Climate." En ligne : <<http://cyberbullying.us/empower-bystanders-to-improve-school-climate/>>. Affiché le 18 juillet 2014.

17 Steeves, Valerie. (2012) *Jeunes Canadiens dans un monde branché phase III : Discuter de la vie en ligne entre parents et jeunes*. Ottawa : HabiloMédias.



## Méthodes de cyberintimidation

Les jeunes ont plusieurs façons d'intimider les autres en ligne. Soixante-dix-huit pour cent des élèves qui affirment avoir fait quelque chose de méchant ou de cruel en ligne disent avoir insulté quelqu'un (18 % de l'échantillon total). Le nombre d'élèves qui se dénoncent eux-mêmes est nettement inférieur en ce qui concerne les autres comportements problématiques. Environ 6 pour cent de l'ensemble des élèves déclarent avoir harcelé quelqu'un dans un jeu en ligne, 5 pour cent ont répandu des rumeurs et 4 pour cent ont publié ou partagé une photo ou une vidéo embarrassante de quelqu'un. Trois pour cent affirment s'être moqués de la race, de la religion ou de l'origine ethnique de quelqu'un et deux pour cent se sont moqués de l'orientation sexuelle de quelqu'un. Un pour cent déclarent avoir harcelé quelqu'un sexuellement (en disant ou en faisant quelque chose de sexuel quand la personne ne voulait pas qu'ils le fassent).<sup>19</sup>

## La cyberintimidation et la loi

Les jeunes devraient savoir que de nombreuses formes de cyberintimidation sont considérées comme des actes criminels. En vertu du Code criminel du Canada, il est criminel de communiquer à répétition avec une personne si cette communication lui cause de la peur pour sa propre sécurité ou la sécurité des autres. C'est également un crime de publier un « libelle diffamatoire », c'est-à-dire écrire quelque chose qui vise à insulter une personne ou qui est susceptible de miner la réputation d'une personne en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule.

Un cyberintimidateur peut également enfreindre la *Loi canadienne sur les droits de la personne* s'il répand de la haine ou de la discrimination en fonction de la race, de la nationalité, de l'origine ethnique, de la couleur, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial, de la situation familiale ou d'un handicap.

Une explication poussée des lois fédérales et provinciales relatives à la cyberintimidation est présentée sur le site <http://habilomedias.ca/litteratie-numerique-et-education-aux-medias/enjeux-numeriques/cyberintimidation/la-cyberintimidation-et-la-loi>.

## Le rôle de l'école

Près des deux tiers des élèves disent que leur école dispose d'une règle relativement à la cyberintimidation. De ce nombre, les trois quarts disent que les règles sont « souvent » ou « parfois » utiles, ce qui ne semble toutefois pas se traduire par des effets réels sur le comportement des élèves. Contrairement aux règles à la maison, il n'existe presque aucune corrélation entre la présence de règles à l'école et le fait qu'un élève ait ou non été l'auteur ou la victime de méchancetés ou de menaces en ligne. Peut-être pour cette raison, les élèves qui ont personnellement été victimes de menaces ou de méchancetés en ligne sont beaucoup moins susceptibles de dire que les règles à l'école sont utiles<sup>20</sup>.

Les écoles ont commencé à être plus proactives dans leur confrontation de l'intimidation, mais trop souvent, ces efforts correspondent à des stéréotypes, soulignent des scénarios irréalistes les plus défavorables, et sont présentés comme des interventions uniques. Les jeunes participants aux groupes de discussion du sondage *Jeunes Canadiens dans un monde branché* de HabiloMédias ont répété qu'ils avaient fait l'expérience de programmes anti-cyberintimidation (habituellement des assemblées uniques) qui non seulement n'ont pas généré d'intérêt pour eux, mais leur ont fait

19 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

20 Ibid.





prendre la situation encore moins au sérieux. Ils étaient également souvent réticents à signaler des cas d'intimidation parce qu'ils estimaient que les enseignants étaient plus susceptibles d'aggraver la situation plus que nécessaire, possiblement en raison des politiques de tolérance zéro auxquelles ils sont liés<sup>21</sup>.

Cependant, les programmes d'intervention efficaces ont un certain nombre de caractéristiques en commun : ils incluent l'école dans son ensemble, ils offrent du soutien autant pour les victimes que les auteurs après un incident, et ils fonctionnent à différents niveaux (en classe, à l'école, ainsi qu'en lien avec les parents et la communauté)<sup>22</sup>. Les approches uniformisées et de tolérance zéro du traitement des conflits en ligne sont non seulement peu efficaces, mais elles peuvent être dommageables puisqu'elles empêchent les élèves de se tourner vers ce qui devrait être leur principale source d'aide et de soutien. Plutôt que de se concentrer sur la punition et la criminalisation, nous devons favoriser l'empathie des jeunes, leur apprendre à éviter les « pièges de l'empathie » des communications numériques, leur fournir des outils efficaces pour gérer leurs émotions et composer avec les conflits en ligne, et les sensibiliser au pouvoir qu'ont les parents d'enseigner aux enfants à se traiter avec respect.

Afin de combattre la cyberintimidation efficacement, nous devons faire un effort pour changer la culture dans laquelle elle se produit. Autant à l'école qu'à la maison, nous pouvons aider les enfants à comprendre que ce qui peut sembler « seulement une blague » peut avoir un important effet sur quelqu'un d'autre. Il est également important d'enseigner aux enfants que la cyberintimidation pourrait être moins courante qu'ils ne le pensent : les jeunes surestiment souvent la fréquence de l'intimidation, même si la plupart signalent que leurs propres expériences ont été positives<sup>23</sup>. Ce fait est important puisque les recherches indiquent que lorsque les jeunes croient qu'un comportement intimidant est la norme, ils sont plus susceptibles d'adopter et de tolérer ce comportement, et que lorsque les jeunes sont informés de la rareté des cas d'intimidation, les taux d'intimidation chutent<sup>24</sup>.

---

21 Steeves, Valerie. (2012) *Jeunes Canadiens dans un monde branché phase III : Discuter de la vie en ligne entre parents et jeunes*. Ottawa : HabiloMédias.

22 Craig, Wendy. Discours prononcé devant le Comité sénatorial permanent des droits de la personne, 12 décembre 2011.

23 *Teens, Kindness and Cruelty on Social Network Sites*. Pew Research Institute, 9 novembre 2011.

24 Craig, David W. et H. Wesley Perkins, *Assessing Bullying in New Jersey Secondary Schools: Applying the Social Norms Model to Adolescent Violence*, présenté à la 2008 National Conference on the Social Norms Approach, 22 juillet 2008.



## Le guide de la cyberintimidation à l'intention des parents

---

Pour la plupart des jeunes, Internet c'est avant tout un lieu où développer des relations et si la majorité des interactions sociales sont positives, un nombre croissant de jeunes se servent de la technologie pour intimider et harceler les autres – un phénomène qui a pour nom « cyberintimidation ».

Le terme « cyberintimidation » est peut-être un peu trompeur. La définition traditionnelle de l'intimidation implique une inégalité de pouvoir ou de force entre les enfants qui intimident et les enfants qu'ils visent; or, plusieurs des actes que les adultes pourraient considérer comme de la cyberintimidation se produisent entre des jeunes ayant plus ou moins le même statut. Il peut aussi être difficile de déterminer qui intimide qui en matière de cyberintimidation. Enfin, une bonne partie des comportements abusifs observés dans les relations hors ligne peuvent aussi se produire dans l'espace virtuel et la technologie numérique peut même encourager ces comportements.

### Quelle est sa fréquence?

Un peu plus du tiers des élèves canadiens déclarent que quelqu'un leur a dit quelque chose de méchant ou de cruel et un peu moins du tiers affirment que quelqu'un les a menacés en ligne (en disant quelque chose comme « Je vais te planter » ou « Tu vas en baver »). Environ un quart des élèves disent qu'ils ont été méchants envers quelqu'un en ligne.

Les parents ont un rôle important à jouer pour aider leurs enfants et adolescents à apprendre comment répondre à la cyberintimidation. En réalité, les parents sont les principales sources vers lesquelles se tournent les élèves pour obtenir de l'aide dans un cas de méchanceté en ligne.

### Comment savoir si mon enfant est intimidé?

Voici les signes d'une possible intimidation en ligne : peur de se servir d'un ordinateur ou d'aller à l'école, anxiété et détresse, repli sur soi-même, loin des amis et activités habituelles.

### Que dois-je faire si mon enfant est la cible de cyberintimidation?

- Soyez attentifs aux signes de détresse révélateurs d'une possible intimidation : par exemple, aller à l'école à contrecœur ou refuser d'utiliser un ordinateur.
- Écoutez votre enfant et donnez-lui des conseils s'il vous le demande. Posez-lui des questions régulièrement pour vous assurer que les choses vont mieux.
- Signalez les cas d'intimidation à votre fournisseur de service Internet ou cellulaire. La plupart des entreprises ont des politiques d'utilisation acceptable qui définissent clairement les privilèges et les lignes directrices pour les utilisateurs de leurs services, et des mesures peuvent être prises si ces lignes directrices ne sont pas respectées. Les fournisseurs devraient être en mesure de répondre aux cas de cyberintimidation sur leurs réseaux, ou vous aider à trouver le fournisseur de services approprié pour y répondre.
- Rapportez les incidents de harcèlement en ligne et de menaces physiques à la police. Certaines lois canadiennes peuvent s'appliquer à la cyberintimidation. Par exemple, le *Code criminel* considère comme un délit le fait de harceler une personne de manière répétée si on lui donne lieu de craindre pour sa sécurité ou celle de ses proches.



Nous devons également enseigner à nos enfants comment répondre à un intimidateur virtuel. Votre enfant a reçu un document intitulé *Quoi faire si quelqu'un est méchant avec toi en ligne*. Examinez-le ensemble et soulignez les points clés :

- ne pas contre-attaquer;
- conserver les preuves;
- en parler à quelqu'un;
- signaler le cas au site où cela s'est produit ou à la police si tu as peur, s'il est difficile d'aller à l'école ou de faire des activités que tu aimes, si tu es menacé physiquement, ou si quelqu'un te menace de publier quelque chose qui te blesserait ou t'humilierait.

### Comment puis-je prévenir la cyberintimidation?

Nous pouvons minimiser les risques liés à l'utilisation d'Internet en ayant un échange ouvert et continu avec son enfant sur ses activités en ligne, et en établissant avec lui des règles qui évolueront avec son âge.

La recherche de HabiloMédias démontre que d'établir des règles familiales concernant Internet sur des points comme traiter les autres avec respect peut avoir un impact positif sur le comportement de vos enfants en ligne. (Cette fiche-conseil peut vous aider à partir du bon pied : [http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/tipsheet/Fiche-conseil\\_Entente\\_familiale\\_utilisation\\_Internet.pdf](http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/tipsheet/Fiche-conseil_Entente_familiale_utilisation_Internet.pdf)). Des études ont montré que le taux d'intimidation baisse lorsque les enfants comprennent qu'un geste est contraire aux règles et qu'ils savent comment signaler ce geste.

Dites à vos enfants de venir vous voir immédiatement s'ils se sentent mal à l'aise ou s'ils sont menacés en ligne. Ne tenez pas pour acquis que vos enfants le feront : seulement 8 p. 100 des jeunes qui ont été victimes d'intimidation en ligne l'ont dit à leurs parents.

Encouragez vos enfants à prendre des mesures lorsqu'ils sont témoins d'un cas d'intimidation, ce qui ne veut pas nécessairement dire de confronter l'intimidateur : ils doivent tenir compte de ce qu'ils peuvent faire pour aider la personne intimidée et ne pas aggraver la situation, notamment :

- *consigner* l'intimidation en prenant des captures d'écran (voir le site [www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran](http://www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran) pour des conseils sur la façon de faire) et signaler le cas si cela fera plus de bien que de tort;
- *aider la personne intimidée à se sentir mieux* et offrir de l'aide en privé (y compris de l'aide pour signaler le cas aux autorités : les jeunes qui sont intimidés hésitent souvent à le dire à des adultes);
- *tenter d'aider* autant la personne intimidée que celle qui intimide à se réconcilier;
- *confronter* l'intimidateur, soit en privé ou en public. S'il s'agit d'un ami, la meilleure façon de montrer que tu désapprouves son comportement est de ne pas faire pareil ou de ne pas l'encourager.

Enfin, pour lutter efficacement contre la cyberintimidation, il faut changer la culture dans laquelle elle s'exerce, en aidant d'abord les enfants à comprendre qu'un geste qui, pour eux, est « juste une blague » peut avoir un effet considérable sur une autre personne. Il est également important d'enseigner aux enfants que la cyberintimidation est peut-être moins répandue qu'ils le pensent : les jeunes surestiment souvent jusqu'à quel point l'intimidation est courante, même si la plupart d'entre eux disent que leurs expériences sont positives. Il est important de connaître les



faits puisque les recherches révèlent que lorsque les jeunes croient que l'intimidation est la norme, ils sont plus susceptibles d'adopter et de tolérer ce type de comportement – et que lorsqu'ils sont sensibilisés au fait que l'intimidation est plutôt *inhabituelle*, les taux d'intimidation diminuent.

### Que devrais-je éviter de faire si mon enfant est intimidé en ligne?

Un jeune peut trouver difficile de parler du fait qu'il est harcelé en ligne, même à ses parents. Afin de mettre en place un climat de confiance, tentez de ne pas réagir exagérément. N'interdisez pas à votre enfant l'accès à Internet dans l'espoir de supprimer la source du problème : pour votre enfant, cela signifie une mort sociale (sans parler du fait qu'une réaction aussi extrême conduirait votre enfant à ne plus se confier à vous lorsqu'il se sent menacé).

Autres comportements à éviter :

- leur dire de cesser les « commérages » ou le « cafardage »;
- leur dire de régler le problème eux-mêmes;
- leur reprocher d'être une cible;
- minimiser ou ignorer la situation.

### Comment puis-je en savoir plus?

Autant que possible, intéressez-vous à la vie virtuelle de votre enfant : Où va-t-il? Qu'y fait-il? Pourquoi est-ce que cela lui plaît tant? Si vous avez déjà l'habitude de partager vos expériences en ligne, votre jeune viendra naturellement vous voir si l'expérience tourne mal.

Pour mieux connaître le cybermonde de vos enfants, visitez le site Web d'HabiloMédias : <http://habilomedias.ca/litteratie-numerique-et-education-aux-medias/enjeux-numeriques/cyberintimidation>.



## Conseils pour éviter les conflits en ligne

---

Au cours des activités de cette leçon, les élèves développeront des stratégies pour minimiser les risques de conflit en ligne causés par l'incapacité de voir ou d'entendre les gens avec qui nous interagissons en ligne.

Voici quelques conseils pour aider les jeunes à éviter les conflits en ligne.

Il faut se rappeler que les gens à qui nous parlons et avec qui nous jouons en ligne sont de vraies personnes. Même si tu ne les connais pas hors ligne, essaye d'imaginer une personne assise près de toi avant de dire ou de taper quoi que ce soit.

- Ne réponds pas tout de suite. Lorsque quelque chose te contrarie, prends le temps de faire disparaître ta colère ou ta peur.
- Si tu le peux, discute avec elle en personne plutôt qu'en ligne. Rappelle-toi que les autres ne peuvent pas savoir comment *tu* te sens non plus alors il est facile d'envenimer la situation.
- Parle à tes amis et à ta famille de tes sentiments. Les enfants disent que d'avoir une oreille attentive est la façon la plus efficace de composer avec les conflits en ligne.
- Ne demande pas à tes amis de te soutenir. Les recherches indiquent que d'entendre le même message à maintes reprises (même de la part de tes amis qui prennent ton parti dans une chicane) peut intensifier les sentiments de colère. La situation dramatique peut également empirer et devenir un conflit encore plus important.
- Garde un œil sur la façon dont *tu* te sens! Il est difficile de prendre de bonnes décisions quand tu es fâché, que tu as peur ou que tu es embarrassé. Si ton cœur bat vite ou que tu te sens tendu, il est temps de fermer l'ordinateur pendant quelque temps.



## Que faire si quelqu'un est méchant envers toi en ligne

---

### Ne riposte pas.

Souvent, l'intimidateur cherche à te faire fâcher. En ripostant, il obtient exactement ce qu'il souhaitait. Parfois, il espère que tu te défendras pour que ce soit **toi** qui se fasse punir!

Souvent, les gens ne se rendent pas compte qu'ils ont blessé tes sentiments en ligne. Si tu n'es pas certain que quelqu'un a été volontairement méchant envers toi, commence par lui parler en personne – de façon à ce que vous puissiez vous voir et vous entendre – et voyez si vous pouvez arranger les choses.

Quand quelque chose te fâche, prends le temps de laisser passer la colère initiale ou de laisser la peur s'estomper. Il est difficile de prendre les bonnes décisions lorsque nous sommes envahis par la colère, la peur ou l'embarras. Si ton cœur s'emballa ou si tu te sens tendu, tu devrais passer hors ligne pendant quelque temps. Il peut parfois être utile de sortir dehors et de faire une activité physique pour t'aider à faire le vide.

### Enregistre les éléments de preuve.

Si quelqu'un est méchant envers toi en ligne, enregistre les preuves. Si tu as reçu quelque chose directement, fais une sauvegarde. Si c'est quelque chose qui peut être effacé (un micromessage, une mise à jour de statut, etc.) fais une capture d'écran ([www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran](http://www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran)).

Si cela se produit plusieurs fois, prends des notes de tout ce qui se passe. Écris autant de détails que tu peux : où et quand c'est arrivé, tout ce que tu sais à propos de la personne qui l'a fait, tout ce que tu as fait (ou que tu n'as pas fait) et comment tu te sentais par rapport à tout cela.

### Parles-en à quelqu'un.

Si quelqu'un est méchant envers toi en ligne, il est bien d'en parler à tes amis ou à une personne de ta famille. Les enfants qui ont été victimes d'intimidation disent que la chose la plus rassurante que les autres ont pu faire pour eux, c'était de leur consacrer du temps et les écouter. Si tu n'as personne à qui parler hors ligne, tu peux contacter Jeunesse, J'écoute (<http://www.jeunessejecoute.ca>) et te confier à un de leurs conseillers spécialement formés.

### Rappelle-toi que ce n'est pas de ta faute.

Il n'y a rien dans ta façon d'agir qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers toi. Il n'y a rien dans ta personne qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers toi. **Si quelqu'un est méchant envers toi, c'est son problème, pas le tien.**

Tu devrais **signaler** ce qui se passe :

- si tu as peur;
- si cela fait en sorte que tu ne veux pas aller à l'école ou faire des choses que tu aimes (comme jouer à ton jeu favori, parce que quelqu'un y est méchant envers toi);
- si tu n'arrives pas à penser à autre chose;



- si la personne a dit qu'elle te ferait du mal ou qu'elle publierait quelque chose qui te ferait du tort ou qui t'humilierait.

Tu peux signaler la situation auprès des personnes qui administrent le site où cela s'est produit (utilise les outils de signalement sur Facebook [<https://fr-ca.facebook.com/help/420576171311103/>], YouTube [[https://support.google.com/youtube/topic/2803138?hl=fr&ref\\_topic=2676378](https://support.google.com/youtube/topic/2803138?hl=fr&ref_topic=2676378)] ou Twitter [<https://support.twitter.com/articles/82753-comment-signaler-des-infractions#>]). Voici une liste complète et à jour de moyens de signaler la cyberintimidation sur des sites et des applications populaires [<http://cyberbullying.us/report/>] (en anglais seulement).

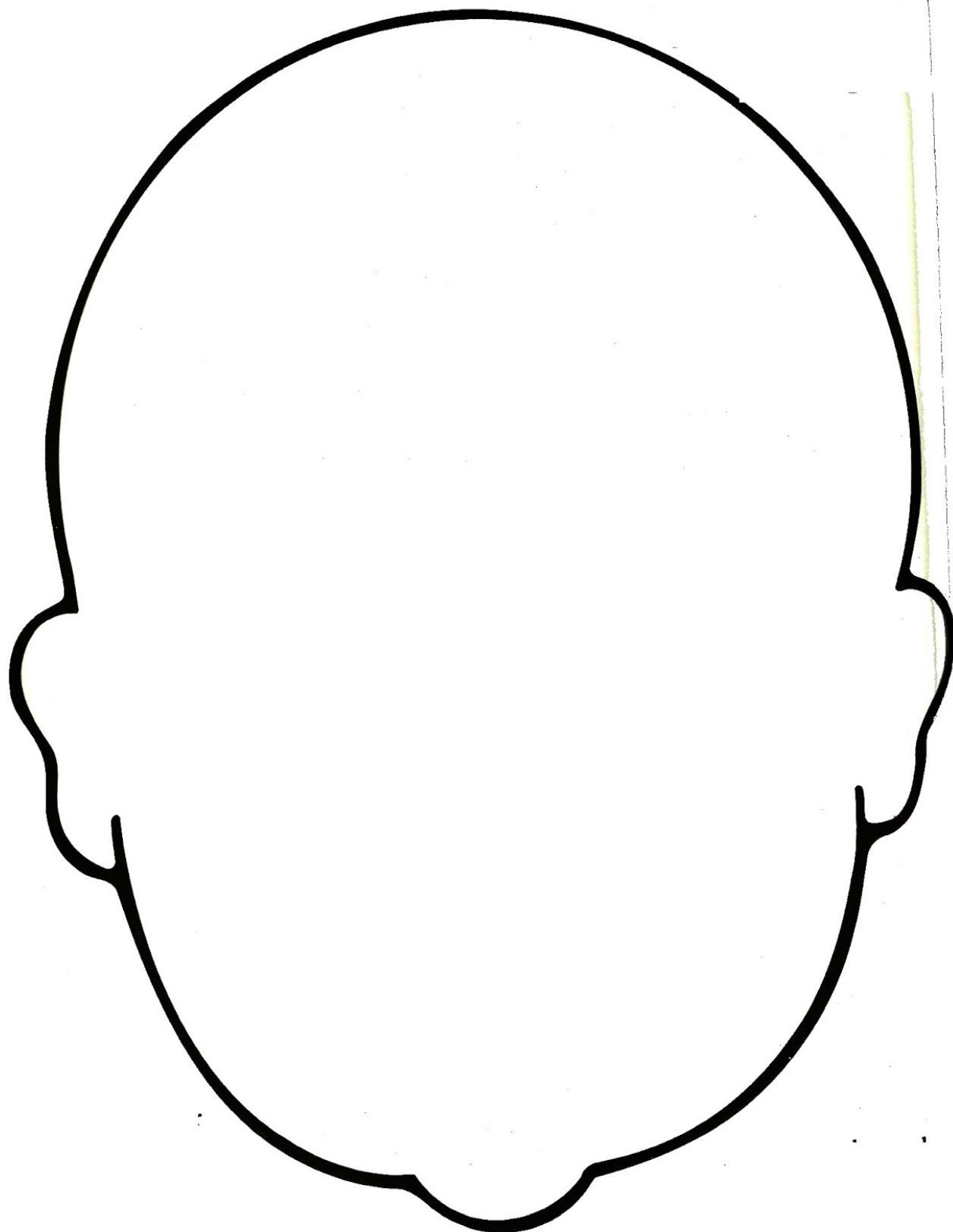
Tu peux aussi parler à tes parents, à un enseignant ou à un autre adulte de confiance.

Si, pour une raison ou une autre, tu ne peux parler à aucun adulte et la personne menace de te faire du mal physiquement ou elle te fait du chantage (elle menace de faire quelque chose, comme publier des photos embarrassantes si tu ne fais pas ce qu'elle te dit), tu peux t'adresser directement au service de police de ta localité.



## Modèle de masque

---





## Tâche d'évaluation : affiche

	<i>Attentes en matière d'apprentissage</i>	<i>Réalisation</i>
<p><b>Utiliser</b></p> <p>Les compétences et les connaissances qui entrent dans la catégorie « utilisation » vont du savoir technique fondamental (utiliser des programmes informatiques comme des systèmes de traitement de texte, des navigateurs Web, des courriels, et d'autres outils de communication) aux capacités plus avancées pour accéder et utiliser les ressources du savoir, comme les moteurs de recherche et les bases données en ligne, et les technologies émergentes comme l'infonuagique.</p>	<p>Décrire et démontrer des comportements passifs, agressifs et assertifs (p. ex. stratégies assertives pour composer avec les intimidateurs)</p> <p>Démontrer la responsabilité et le respect dans ses communications en ligne et les collectivités</p> <p>Démontrer une compréhension de ce que signifie être responsable et respectueux dans les collectivités en ligne et hors ligne comme façon d'apprendre comment être un bon citoyen numérique</p> <p>Utiliser les réseaux électroniques de façon éthique</p> <p>Démontrer de la justice et du respect dans les interactions avec les autres</p> <p>Démontrer des stratégies pour la gestion d'une gamme d'émotions et de sentiments</p> <p>Démontrer une connaissance des stratégies appropriées pour partager et exprimer des sentiments et des émotions</p>	<p>Insuffisante (R);</p> <p>Débutant (1);</p> <p>En développement (2);</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>
<p><b>Comprendre</b></p> <p>La notion de « comprendre » comprend reconnaître comment la technologie réseautée affecte notre comportement ainsi que nos perceptions, croyances et sentiments à propos du monde qui nous entoure.</p> <p>Comprendre nous prépare également pour une économie du savoir alors que nous développons des compétences en gestion de l'information pour trouver, évaluer et utiliser efficacement des renseignements pour communiquer, collaborer et résoudre les problèmes.</p>	<p>Démontrer une compréhension de la façon dont une personne intimidée en ligne se sent, de la façon dont la cyberintimidation est semblable ou différente de l'intimidation en personne, et des stratégies pour composer avec la cyberintimidation lorsqu'elle se produit</p>	<p>Insuffisante (R);</p> <p>Débutant (1);</p> <p>En développement (2);</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>



	<b>Attentes en matière d'apprentissage</b>	<b>Réalisation</b>
<p><b>Créer</b></p> <p>Créer est la capacité de produire du contenu et de communiquer efficacement au moyen d'une variété d'outils médiatiques numériques. La création comprend être en mesure d'adopter ce que nous produisons pour différents contextes et publics, de créer et de communiquer au moyen de médias riches comme des images, des vidéos et du son, et de s'engager efficacement et de façon responsable à l'égard de contenu géré par l'utilisateur comme les blogues et les forums de discussion, les vidéos et le partage de photos, les jeux sociaux et d'autres formes de médias sociaux.</p> <p>La capacité de créer au moyen de médias numériques permet de s'assurer que les Canadiens sont des contributeurs actifs à la société numérique.</p>	<p>Utiliser ses propres expériences comme fondement pour explorer et exprimer des opinions et apprendre</p> <p>Appliquer des connaissances existantes pour générer de nouveaux produits, idées ou processus au moyen de la technologie numérique</p> <p>Communiquer des idées et des renseignements dans une variété de textes oraux, imprimés et d'autres médias comme de courts rapports, des discussions et des affiches</p> <p>Recenser les conventions et les techniques appropriées à la forme choisie pour un texte médiatique qu'ils prévoient créer</p>	<p>Insuffisante (R);</p> <p>Débutant (1);</p> <p>En développement (2);</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>

